L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 FEVRIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARDY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

Vendredi Matin,
MERCREDI MATIN, 15 FEVRIER.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vérités à Penser de ce jour.

Par Girardey & Co, au City Hotel—Esclaves de prix.
Par Vinsant & Co, 28 Bourse—Nattes, marchandises sèches, chaussures.
Par D. E. Murphy, au magasin de MM. Patton, Smith & Patton, au coin du rue Magazine & Gravier—Tabac.
Par R. Turpin, 84 Vieille Levée—Vins, eaux de vie, liqueurs, rhum, whisky, poulets &c.
Par Hincle & Lesemann, 62 Chartres — Marchandises sèches & marchandises avariées.
Par le shérif, au City Hotel, rue de la Commune—Propriétés de la succession de feu Hilary B. Cenas — Aussi, une petite propriété rue Ferrel et le Bateau à vapeur d'Avery.

Pour le Feuilleton, voir la 2me page.

Opinion de la Presse Anglaise

Quand il s'agit des faits de l'histoire contemporaine en France, l'appréciation des journaux anglais mérite de fixer l'attention, car ce n'est pas par un excès de bienveillance ou de partialité que les politicistes de la Grande Bretagne jugent à l'égard de leurs voisins. La presse de Londres a été unanime dans son appréciation des nouvelles mesures prendes dont l'empereur Napoléon, dans sa lettre au ministre d'Etat, a annoncé la prochaine application. Le *Morning Post* dit que lorsque l'Angleterre proclame que la nouvelle politique commerciale dont la France est appelée à jouir fera la grandeur commerciale de l'empire, on peut la croire, parce qu'elle a l'expérience pour elle. " Nous déclarons hautement, dit-il, à toutes les classes du peuple de France,—propriétaires, agriculteurs, marchands et manufacturiers,—qu'ils n'ont rien à craindre de la suppression progressive des lois protectrices auxquelles elles sont fils jusqu'ici. Certes, il y aura un moment d'épreuve difficile, le *Moniteur* le cache pas, mais il soutient que les pertes que les industriels peuvent avoir à subir ne seront que temporaires et transitoires et que leurs bénéfices s'accroîtront ensuite en proportion de la plus grande abondance de matières premières et de l'extension du chiffre des consommateurs. "

Le *Morning Post* ne doute dans pas de la prospérité croissante de la France, comme conséquence du nouveau régime commercial dont elle va être doté. La paix, en outre, y trouvera, d'après ce journal, sa plus sure sauvegarde. L'établissement en France d'une politique commerciale semblable à la nôtre, dit-il, fera plus pour rendre la guerre entre les deux nations impossible que toutes les autres inventions des hommes. Cette politique stimulera l'industrie française, créera de nouveaux intérêts, donnera une plus grande richesse matérielle aux villes de l'empire, y augmentera le bien-être des familles et donnera à tous les hommes un plus grand intérêt à la conservation de la paix avec les autres nations. Elle constituera aussi une sauvegarde contre les révolutions inutiles, car elle donnera aux hommes quelque chose de plus pratique et de plus prudent à faire qu'à combiner des complots et fomenter des catastrophes publiques."

L'organe de lord Palmerston déclare qu'en Angleterre la résolution prise par Napoléon III provoque une admiration universelle et qu'en France elle devrait éveiller partout un sentiment de gratitude envers cette résolution de rapprocher les peuples des nations civilisées qui peuvent se vanter d'appliquer du système, en attendant les avantages ultérieurs que ce système ne peut manquer de produire pour le monde entier.

Le *Morning Post* conclut de la lettre de l'empereur à M. Fould que le chef de la France ne doit plus guère avoir de doute sur l'issue des différends qui existe entre les gouvernements de Napoléon III, de François-Joseph et du Pape, puisqu'il entreprend une nouvelle campagne contre le privilège commercial et la protection, en inaugurant un système dont l'application implique un long avenir de paix. Le journal anglais déclare que s'il est fort avancé aujourd'hui que la destinée de l'Italie centrale, grâce aussi à l'alliance étroite qui s'est établie entre la France et l'Angleterre, ne tardera pas à être fixée par un arrangement satisfaisant.

Le *Morning Post* ajoute en terminant son article: " Le télégraphe qui nous informe de la protestation tramée par la cour de Rome à Paris, — protestation qui a été expédiée trois jours après la réception de la lettre de l'empereur,—est parfaitement d'accord avec toute la conduite précédente de la cour romaine. Maintenant qu'ils tassent, le pape et les cardinaux sont complètement au pouvoir de l'empereur. Notre correspondant de Toscane nous écrit qu'à la manière faite par Mgr Sacconi de demander ses passeports, Napoléon III a répondu par la déclaration que la cession des relations diplomatiques de la part de Sa Sainteté serait immédiatement suivie du rappel de l'armée française de l'occupation de Rome. Cette notre, en supposant même qu'elle ne soit pas d'accord avec le fait, représente très fidèlement l'impuissance du pape et sa dépendance entière de l'empire."

Le *Times* approuve sans restriction les mesures dont Napoléon III désire doter la France en vue de favoriser le développement de son commerce avec l'étranger. Voici ce qu'il dit, à cette occasion, et de l'empereur des Français et de ses mesures:

" L'empereur de Français s'est surpassé, et les toutes les mesures que nous l'avons vu prendre dans sa carrière extraordinaire, celles que nous allons mentionner sont bien les plus étranges en même temps que les plus dignes de représentation. . . . .

" Louis Napoléon n'est pas un homme ordinaire, et il ne l'a jamais prouvé plus clairement qu'en ce moment. Il paraît que sur les champs de bataille de Magenta et de Solferino, il a vaincu quelques ennemis de plus que ses adversaires, et plus formidables ennemis que l'empereur d'Autriche. A l'avenir, fort de la confiance qu'il a dans la stabilité de sa dynastie, il se peut capable de lutter avec leux crises qui visiblement menacent les consciences qui comprennent l'énergie de son pouvoir. D'une main il comprime la société de Saint-Vincent de Paul, le fanatisme clérical le plus influente qui soit en France, et jette ainsi dans le camp aux pieds du clergé, et, de l'autre, il brise, d'un seul coup les chaînes du commerce français et détruit les complots et fomenter des catastrophes publiques."

L'organe de lord Palmerston déclare qu'en Angleterre la résolution prise par Napoléon III provoque une admiration universelle et qu'en France elle devrait éveiller partout un sentiment de gratitude envers cette résolution de rapprocher les peuples des nations civilisées qui peuvent se vanter d'appliquer du système, en attendant les avantages ultérieurs que ce système ne peut manquer de produire pour le monde entier.

Le *Morning Post* conclut de la lettre de l'empereur à M. Fould que le chef de la France ne doit plus guère avoir de doute sur l'issue des différends qui existe entre les gouvernements de Napoléon III, de François-Joseph et du Pape, puisqu'il entreprend une nouvelle campagne contre le privilège commercial et la protection, en inaugurant un système dont l'application implique un long avenir de paix. Le journal anglais déclare que s'il est fort avancé aujourd'hui que la destinée de l'Italie centrale, grâce aussi à l'alliance étroite qui s'est établie entre la France et l'Angleterre, ne tardera pas à être fixée par un arrangement satisfaisant.

Le *Morning Post* ajoute en terminant son article: " Le télégraphe qui nous informe de la protestation tramée par la cour de Rome à Paris, — protestation qui a été expédiée trois jours après la réception de la lettre de l'empereur,—est parfaitement d'accord avec toute la conduite précédente de la cour romaine. Maintenant qu'ils tassent, le pape et les cardinaux sont complètement au pouvoir de l'empereur. Notre correspondant de Toscane nous écrit qu'à la manière faite par Mgr Sacconi de demander ses passeports, Napoléon III a répondu par la déclaration que la cession des relations diplomatiques de la part de Sa Sainteté serait immédiatement suivie du rappel de l'armée française de l'occupation de Rome. Cette notre, en supposant même qu'elle ne soit pas d'accord avec le fait, représente très fidèlement l'impuissance du pape et sa dépendance entière de l'empire."

Le *Times* approuve sans restriction les mesures dont Napoléon III désire doter la France en vue de favoriser le développement de son commerce avec l'étranger. Voici ce qu'il dit, à cette occasion, et de l'empereur des Français et de ses mesures:

" L'empereur de Français s'est surpassé, et les toutes les mesures que nous l'avons vu prendre dans sa carrière extraordinaire, celles que nous allons mentionner sont bien les plus étranges en même temps que les plus dignes de représentation. . . . .

" Louis Napoléon n'est pas un homme ordinaire, et il ne l'a jamais prouvé plus clairement qu'en ce moment. Il paraît que sur les champs de bataille de Magenta et de Solferino, il a vaincu quelques ennemis de plus que ses adversaires, et plus formidables ennemis que l'empereur d'Autriche. A l'avenir, fort de la confiance qu'il a dans la stabilité de sa dynastie, il se peut capable de lutter avec les crises qui visiblement menacent les consciences qui comprennent l'énergie de son pouvoir. D'une main il comprime la société de Saint-Vincent de Paul, le fanatisme clérical le plus influente qui soit en France, et jette ainsi dans le camp aux pieds du clergé, et, de l'autre, il brise, d'un seul coup les chaînes du commerce français et détruit les complots et fomenter des catastrophes publiques."

L'organe de lord Palmerston déclare qu'en Angleterre la résolution prise par Napoléon III provoque une admiration universelle et qu'en France elle devrait éveiller partout un sentiment de gratitude envers cette résolution de rapprocher les peuples des nations civilisées qui peuvent se vanter d'appliquer du système, en attendant les avantages ultérieurs que ce système ne peut manquer de produire pour le monde entier.

Le *Morning Post* conclut de la lettre de l'empereur à M. Fould que le chef de la France ne doit plus guère avoir de doute sur l'issue des différends qui existe entre les gouvernements de Napoléon III, de François-Joseph et du Pape, puisqu'il entreprend une nouvelle campagne contre le privilège commercial et la protection, en inaugurant un système dont l'application implique un long avenir de paix. Le journal anglais déclare que s'il est fort avancé aujourd'hui que la destinée de l'Italie centrale, grâce aussi à l'alliance étroite qui s'est établie entre la France et l'Angleterre, ne tardera pas à être fixée par un arrangement satisfaisant.

Le *Morning Post* ajoute en terminant son article: " Le télégraphe qui nous informe de la protestation tramée par la cour de Rome à Paris, — protestation qui a été expédiée trois jours après la réception de la lettre de l'empereur,—est parfaitement d'accord avec toute la conduite précédente de la cour romaine. Maintenant qu'ils tassent, le pape et les cardinaux sont complètement au pouvoir de l'empereur. Notre correspondant de Toscane nous écrit qu'à la manière faite par Mgr Sacconi de demander ses passeports, Napoléon III a répondu par la déclaration que la cession des relations diplomatiques de la part de Sa Sainteté serait immédiatement suivie du rappel de l'armée française de l'occupation de Rome. Cette notre, en supposant même qu'elle ne soit pas d'accord avec le fait, représente très fidèlement l'impuissance du pape et sa dépendance entière de l'empire."

Dépêches télégraphiques,

TRANSMISES A L'ABEILLE.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE

Bâton Rouge, 14 février.—Réunion à 11 heures; 76 membres présents. Prière par le Rév. M. Castleton.

M. Boggs présente un bill faisant une allocation de $100,000 pour construire des digues et dessécher des terrains marécageux dans certaines parties des paroisses d'Orléans et de Jefferson.

Le Sénat s'est réuni à 11 heures, sous la présidence de M. Hynes, 19 membres présents. Prière par le Rév. M. Dearborne.

M. Shadbourne présente un bill pour décréter la Banque de Rodemacher et du Planchette de Vidal et de New Carthage, dans la paroisse Madison.

M. Debny présente une résolution demandant un portrait en pied de Jackson, et un de Calhoun, seront commandés au peintre Samuel Walker.

Bâton Rouge, 14 février. M. Hough introduit un bill autorisant les au Sénat relativement à la

CHRONIQUE LOCALE.

LA MORT DE MLLE D'HERBAN.—Le Dr Cloncourt, professeur de chimie à l'école de Medecine, a adressé hier au colonel Beach, qui a trouvé du poison dans Tessonne et le frère de Mlle D'Herbin.

Le colonel en entre la présence de l'empereur dans les salons. Le plus grande partie du poison était dans Pestonne. Les produits chimiques employés se dectent à un revolver clairent pure, la pureté et les appareils ne varient rien de neuf.

Nous apprenons qu'on a poussé au chef de la police des renseignements qui lui ont fait découvrir l'endroit où l'on fait acheter et clabinet que cet individu a commandé pour l'empoisonner. Le Dr. Cloncourt, avant qu'une lettre dans d'arsenic en prendre avec administrer à Mlle d'Herbin.

On a rappelé que les symptômes se sont déclarés peu de temps après que le malheureux est quitté la maison.

THE PRE ET LA CONCORDE.—Un entrepôt plein de Nicholas Collins tombe, hier soir dans la rue de la rue Hawers et se trouve la cause droite. Il fut transporté à l'hopital et déposé dans le ward No7. Hier matin à neuf heures, lorsque on vint lui administrer le dîner, il était mort de la rupture de l'estomac.

Le rendez-vous fait entre Francis Mord à l'Asile des aliénés.

William Williams, mentionné à cette occasion pour un tout autre motif.

Bernard Paris, qui tient un cabaret au No 9, rue Front Levee, entre Gossman et Hunter, a fourni un cautionnement en affirmant qu'il répondra à l'accusation formulée ci-dessus.

Mr. Pierre Bonnet, Mr. Montgomery, Commodore Jones, Mr. Mc. Mr. Pierce, Mr. Pierce, Mr. Pierce,